

Conseils d'été

En piscine privée



- Baignez-vous en présence d'un adulte sachant nager.
- Supprimez la baignade en solitaire.
- Vérifiez la présence et le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.



À la plage

- Choisissez les baignades surveillées
- Prévenez les nageurs sauveteurs, pour les baignades en groupe, disposez d'un périmètre et d'un maître-nageur.

- ▶ baignade surveillée, pas de danger particulier
- ▶ baignade surveillée, la prudence s'impose
- ▶ baignade interdite



Soleil

- Évitez le soleil entre 13h et 16h et recherchez l'ombre.
- N'exposez pas vos enfants.
- Couvrez-vous d'un chapeau, de lunettes et d'un t-shirt.
- Appliquez de la crème solaire toutes les 2 heures



Vols dans les voitures

- Évitez le stationnement dans les endroits isolés ou obscurs.
- Cachez tous des objets ou documents visibles.
- Gardez avec vous les objets et documents de valeur et évitez la boîte à gants.
- Fermez et verrouillez les vitres, les portières et le coffre.



Appels d'urgence

- **15** : SAMU
- **17** : gendarmerie police
- **18** : pompiers
- **112** : numéro unique d'urgence

- ➔ Précisez votre localisation, décrivez les faits et le nombre de victimes
- ➔ Ne raccrochez jamais en premier, attendez que l'opérateur vous le dise



Vols de portable

- N'exhibez pas votre téléphone
- Soyez discret dans les lieux de passage ou dans les rassemblements.
- N'appellez pas dans un mouvement de foule.
- Cachez votre téléphone, ne le laissez pas en évidence (table de

Feux de forêt



Accès aux massifs forestiers du Var :

- La circulation, autos et piétons, est fermée sur certaines voies du 21 juin au 30 septembre. Consultez impérativement www.var.gouv.fr avant vos déplacements.
- Ne jetez pas vos allumettes, cigarettes, ou tout objet en combustion, par tout les temps, à l'intérieur des bois, plantations forestières ou sur les voies qui les traversent.

Brûlage :

- Demandez l'autorisation auprès de votre mairie pour brûler vos déchets verts.
- Respectez les interdictions, les périodes et les distances de brûlage.
- N'allumez pas de feu en cas de vent.

Cambriolages



- Confiez vos clés à un ami proche, ne les cachez pas.
- De jour comme de nuit, fermez toutes les ouvertures, surtout si elles sont visibles depuis la rue.
- Signalez à la police ou à la gendarmerie tout comportement suspect laissant présager un cambriolage.